CHAMBRE DES MÉTIERS
LUXEMBOURG

FORMATION CONTINUE

1801F

FORMATION POUR TRAVAILLEURS DÉSIGNÉS DU SECTEUR DE L'ALIMENTATION - GROUPE A (1-15 SALARIÉS)

Public cible

Les personnes désignées par leur employeur à implémenter les règles de sécurité et de santé au sein de l'entreprise

Objectifs

Former la personne désignée par l'employeur en matière de sécurité et de santé dans l'entreprise, suivant l'obligation découlant du règlement grand-ducal du 9 juin 2006 relatif à la formation des travailleurs désignés

Contenu

- Présentation des missions et de la fonction du travailleur désigné
- Législation concernant la sécurité et la santé sur le lieu de travail
- La santé au travail
- Les accidents de travail et de trajet, les incidents graves et les maladies professionnelles
- Les machines et les équipements de travail
- Les facteurs de risques et mesures de prévention
- Management opérationnel de la sécurité et de la santé
- Principes généraux de la prévention

PRIX
280 €

LANGUES
FR

DURÉE
12 h

LIEU(X)
Chambre des Métiers

DATES
Sessions 2027

Mars	15.03 – 05.04
Juin	21.06 – 05.07
Nov.	15.11 – 29.11

INSCRIPTION EN LIGNE

Retrouvez toutes nos formations sur notre site web et inscrivez-vous en seulement quelques clics !
formations.cdm.lu/formation-continue/formations

CONTACT

2, Circuit de la Foire Internationale
L-1347 Luxembourg-Kirchberg
B.P. 1604 · L-1016 Luxembourg

T.: (+352) 42 67 67 - 530
F.: (+352) 43 40 67
E.: formation.continue@cdm.lu

Scannez le QR-Code pour vous inscrire !